



## SOMMAIRE

- LE NOUVEAU CONSEIL

MUNICIPAL

- INFORMATIONS MAIRIE

- ASSOCIATIONS, ÉCOLES



- BUDGET 2008

- NOUVEAUX COMMERCANTS

- PLAN LOCAL D'URBANISME

- ÉCOLES

- AGENDA

## EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Lors des dernières élections municipales des 9 et 16 mars, les san-ferrois m'ont reconduit pour un mandat de 6 ans à la tête de la commune.

Cela va permettre de conserver une certaine continuité tant dans le cadre des grandes orientations déjà fixées lors du mandat précédent que dans le suivi des opérations en cours.

Cette année verra la réalisation des travaux d'assainissement au village de Lafayette avec la reprise totale des surfaces avec des aménagements urbains (enfouissement des réseaux, éclairage public, trottoirs ...)

Notre équipe, qui compte 12 nouveaux membres sur 19, a été entièrement remodelée afin d'optimiser le service à la population. Cinq groupes ont été décidés

1. l'enfance jeunesse, les écoles et les aînés,
2. l'urbanisme, l'environnement, le développement durable et la sécurité,
3. les finances, la communication et l'informatique
4. la gestion des services techniques et les travaux
5. les équipements sportifs, les associations, la culture et les loisirs

Chaque adjoint aura en charge l'un de ces groupes pour travailler sur les affaires en cours et les futurs projets à plus ou moins long terme.

Je souhaite que pour les prochaines années, le village conserve son caractère rural et qu'il fasse toujours aussi bon vivre à Saint-Ferréol

Yves Serrano  
Maire de Saint Ferréol d'Auroure

# Le nouveau Conseil / Les commissions



**Yves SERRANO**

Membre de droit de toutes les commissions municipales. Délégué à la Communauté de Communes Loire Semène au SIVU et au SIVO.

## LES ADJOINTS

### **ENFANCE JEUNESSE AINES**



**André ROSIAK**

Membre des commissions:  
- Enfance jeunesse, aînés  
- Finances communication, informatique  
- Sports et associations  
- CCAS.  
- Vice-président de la Communauté de Communes Loire Semène en charge de la petite enfance et enfance.

### **FINANCES ET COMMUNICATION**



**Joseph GOUDARD**

Membre des commissions:  
- Finances communications, informatique  
- Appel d'offres  
- CCAS  
- SIVU  
- Délégué à la Communauté de Communes Loire Semène.

### **URBANISME, SECURITE, DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT**



**Henri GRAIL**

Membre des commissions:  
- Urbanisme, sécurité, développement durable, environnement  
- Services techniques et travaux  
- Appel d'offres  
- Syndicats des eaux de la Semène et du Lignon

### **SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX**



**Thierry BLANCHARD**

Membre des commissions:  
- Services techniques et travaux  
- Urbanisme, sécurité, développement durable, environnement  
- Appel d'offres  
- SIVU  
- Syndicat d'électrification rurale

### **EQUIPEMENTS SPORTIFS, ASSOCIATIONS, CULTURE ET LOISIRS**



**Florian DEVILLE**

Membre de la commission:  
- Équipements sportifs, associations, culture et loisirs

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Claude ALEXANDRE**

Membre des commissions:  
- Urbanisme, sécurité, développement durable, environnement, Appel d'offres.  
- Équipements sportifs, associations, culture et loisirs  
- Délégué suppléant à la Communauté de Communes Loire Semène. SICALA (suppléant)  
- Syndicats des eaux de la Semène et du Lignon (suppléant)  
- Syndicat d'électrification



**Jean-Paul AULAGNIER**

Membre:  
- SIVO  
- Délégué suppléant à la Communauté de Communes Loire Semène.



**Georges BARD**

Membre des commissions:  
- Finances communications, informatique  
- Appel d'offres (suppléant)  
- CCAS.  
- Délégué à la Communauté de Communes Loire Semène.



**Christiane DEFLASSIEUX**

Membre des commissions:  
- Enfance jeunesse, aînés  
- Équipements sportifs, associations, culture et loisirs  
- Déléguée suppléante à la Communauté de Communes Loire Semène.



**Laurence DESGEORGES**

Membre des commissions:  
- Finances communications, informatique  
- Équipements sportifs, associations, culture et loisirs  
- SIVO (suppléante)



**Sabine GOUDARD**

Membre des commissions:  
- Finances communications, informatique  
- Enfance jeunesse, aînés



**Béatrice LAMBERT**

Membre de la commission:  
- Finances communications, informatique



**Annick PETRE**

Membre des commissions:  
- Enfance jeunesse, aînés  
- SIVU



**Sébastien LAURENT**

Membre des commissions:  
- Équipements sportifs, associations, culture et loisirs  
- Syndicat des carnivores



**Isabelle MICHEL**

Membre des commissions:  
- Urbanisme, sécurité, développement durable, environnement  
- CCAS



**Lionel LEGAT**

Membre des commissions:  
- Urbanisme, sécurité, développement durable, environnement  
- Services techniques et travaux  
- Syndicat capture des carnivores (suppléant)  
- Délégué suppléant à la Communauté de Communes Loire Semène.



**Aline LANIEL**

Membre des commissions:  
- Enfance jeunesse, aînés  
- Équipements sportifs, associations, culture et loisirs  
- Syndicats des eaux de la Semène et du Lignon (suppléante)



**Michel TIXIER**

Membre des commissions:  
- Urbanisme, sécurité, développement durable, environnement  
- Services techniques et travaux  
- Finances communications, informatique  
- Appel d'offres (suppléant) et SIVO (suppléant)  
- Syndicats des eaux de la Semène et du Lignon

## DIVAGATION



Face à l'augmentation constante du nombre de chiens dans les communes, les maires doivent de plus en plus faire respecter la législation en vigueur.

Il est important de rappeler qu'un chien en divagation présente un danger potentiel (Accident de la circulation, dommages corporels (morsures), prédation de cheptel, etc...). La responsabilité de son propriétaire est clairement engagée au regard de la loi.

Saint Ferréol D'Auroure n'échappe pas à la règle. Désormais, les propriétaires de chiens qui n'assument pas leurs obligations seront assujettis à de nouvelles dispositions applicables dans notre commune.

En effet, la commune de Saint Ferréol d'Auroure adhère à un syndicat intercommunal pour la capture des chiens errants. Cette fourrière animale est située sur la commune de Saint Pal de Monts et a l'habilitation pour intervenir sur notre territoire.

En cas de constat d'un chien en divagation, il convient de contacter la mairie au 04 77 35 50 25, celle-ci établira le lien avec le capteur de la fourrière animale.

Dans le cas où le propriétaire de l'animal peut être rapidement identifié, une lettre d'avertissement lui sera adressée. En cas de récidive, le chien sera directement pris en charge par la fourrière animale.

A titre indicatif, le propriétaire d'un chien errant s'acquittera des frais de capture (80 Euros), des frais de garde de l'animal (8 Euros/jour). Nous précisons que si l'animal n'est pas en règle (Tatouage), il en coûtera 35 Euros au propriétaire.

Concernant les déjections canines sur la voie publique ou dans les squares, il est important de rappeler qu'elles peuvent provoquer d'une part des désagréments pour la population, d'autres part des glissades, voire des chutes (avec leurs conséquences). En outre la contamination des jardins publics ou toutes autres surfaces est susceptible de transmettre une pathologie parasitaire (ascaridiose), bactérienne ou virale. Il convient donc que les propriétaires de chiens prennent toutes les mesures nécessaires afin que ce problème soit maîtrisé.

De plus, nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils peuvent être poursuivis civilement voire pénalement lorsque la durée, la répétition et l'intensité des cris de leur animal sont de nature à porter atteinte à la tranquillité publique et ce de jour comme de nuit.

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site Internet de la commune. Adresse : <http://www.st-ferreol.fr/Les-carnivores.html>

## LE PLU



### Commune de Loire Semène

Suite à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) de décembre 2000, les P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) ont dû être remplacés par les P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) qui prennent en compte, non seulement l'aspect urbanisme du territoire communal, mais aussi tout l'aspect environnemental, social, traitement de l'eau et le développement durable. Démarré en 2001, le PLU a nécessité de longues concertations avec les différents acteurs comme :

- la chambre d'agriculture,
- la DDASS,
- le conseil général,
- la communauté de communes Loire Semène,
- la DDE,
- le pays de jeune Loire et ses rivières,
- mais aussi les services de l'eau, EDF, GDF, France télécoms etc...

Le cabinet MERY de Lyon a été choisi au titre d'urbaniste pour assister la commune dans l'élaboration de son PLU. Ce cabinet intervenait déjà sur trois communes voisines à la nôtre (St Just-Malmont, St Didier en Velay, Pont Salomon).

Une première concertation avec la population a eu lieu en 2006. L'arrêt du projet a été voté en 2007 et a été suivi de la consultation des services associés, de l'enquête publique, du rapport du commissaire enquêteur, et enfin de l'approbation par le Conseil Municipal début 2008.

Depuis, le PLU est en application et consultable aux heures d'ouverture de la Mairie.

Les terrains sont classés en 4 zones principales :

- U : Urbanisable immédiatement (constructible),
- AU : A Urbaniser ultérieurement et qui nécessite une modification ou révision partielle du PLU,
- A : réservé à l'Agriculture (non constructible)
- N : zones Naturelles qu'il convient de protéger (non constructible)

## LOTISSEMENTS LE BOSQUET ET PREVERT

Ces lotissements sont pratiquement terminés.

Les propriétaires des parcelles désenclavées par la création de la route de la zone des Portes du Velay vers la fin des années 90 avaient signé une convention avec la Commune qui stipulait que sur une période donnée, les propriétaires (par le biais des acheteurs) s'engageaient à reverser à la Commune une taxe basée sur la surface hors d'œuvre nette des futures constructions.

Cette convention devenait caduque en 2007. Les sommes perçues par la municipalité ont permis de couvrir les frais engagés pour les travaux de la route.

## BUDGET 2008

Le vote du budget est l'acte le plus important de la vie de la commune : il détermine les projets et les actions à mettre en œuvre durant l'année. Ce budget a été voté le 4 avril 2008.

**Le budget de fonctionnement** de la commune est de 1 085 192 €

Lorsqu'un excédent de recettes est enregistré, il sert à autofinancer les dépenses (travaux) d'investissement. Plus l'autofinancement dégagé est important, moins la commune a recours à l'emprunt.

Les principales dépenses de la section fonctionnement :

- charges à caractère général (Énergie, entreprises extérieures ...)
- Charges de personnel

Les principales recettes de la section fonctionnement :

- Impôts et taxes
- Dotations et subventions

Les dépenses d'investissement permettent :

- L'achat de terrains ou de bâtiments
- La construction d'équipements
- La réalisation de projets tel La Fayette pour 2008

Cette année nous n'avons pas recours à l'emprunt et nous poursuivons nos efforts pour réduire notre dette qui est de 729€ par habitant alors que la moyenne départementale est de 1012 € par habitant pour les communes de la même catégorie que la nôtre. (ou pour les communes de la même strate c'est le terme)

Les impôts locaux sont la première source de financement de la commune. Grâce à ces taxes locales, la municipalité de Saint Ferréol peut mettre en œuvre des services rendus à la population : rénovation des bâtiments publics, réfection des routes, subventions aux associations, fonctionnement des services municipaux, budget alloué aux écoles...

ATTENTION toutefois, les impôts locaux ne servent pas uniquement à financer la commune mais ils financent aussi le département et la région. L'état verse à chaque commune une somme d'argent évaluée en fonction de différents critères ainsi qu'une aide spécifique appelée Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

**Les taux 2008:**

Taxe d'Habitation 13.19 %    Taxe Foncier Bâti 22.67 %    Taxe Foncier non Bâti 90.50 %

\*\* inchangés par rapport à 2007

**Le budget d'assainissement** (qui doit s'autofinancer) est voté indépendamment du budget municipal ; il correspond aux dépenses engagées pour le fonctionnement des réseaux d'assainissement communaux.

Section Exploitation 139 362 €

Investissements 148 689 €

La redevance d'assainissement est fixée pour l'année 2008 à :

taxe fixe : 55 €, 0,66 euro / m<sup>3</sup> (inchangée par rapport à 2007).



## ASSOCIATIONS

### Communiqué du club de basket :

Aujourd'hui, le club compte 93 licenciés et 7 équipes évoluant en championnat . Une professionnelle : Caroline TRUCHET, mise à disposition par le club de St Just Malmont à l'occasion d'une convention inter-club, intervient sur les entraînements des différentes équipes.

Pour la saison 2008-2009 qui débutera le mercredi 3 septembre, le club recrute des jeunes, seniors filles et seniors garçons. N'hésitez pas à contacter Anne-Marie THIVOLLET (Présidente) au 06 98 85 28 32 ou Raymond MONTEL (Vice-Président) au 06 09 10 33 29.

Retrouvez les résultats du club sur le site Web <http://www.st-ferreol.fr/-St-ferreol-Pont-Salomon-Basket-.html>

Le club vous donne rendez-vous le 20 juin à 19 heures sur le stade du Mont pour un concours de pétanque.

### Communiqué du club de foot :

L'Association Sportive Saint-Ferréol Gampille Football recrute pour la saison prochaine des joueurs débutants, poussins, benjamins, moins de 13 ans, moins de 15, moins de 18 ainsi que des seniors, des critères et un entraîneur pour les gardiens de but.

Pour tous renseignements, appeler le 06 65 64 77 31.

### Communiqué du comité des fêtes :

Le comité des fêtes san-ferrois vous invite à sa traditionnelle fête du village.

Celle-ci aura lieu le samedi 21 juin sur le parking derrière l'église.

Pour cette occasion nous vous proposons :

Un repas sera servi à partir de 19h (sans réservation). Durant celui-ci un concert vous accompagnera. Une buvette sera là pour vous désaltérer et une sono vous fera danser jusqu'à la fin de ce traditionnel bal.

Nous comptons sur votre présence pour cette soirée conviviale

Vous trouverez nos autres dates d'animation sur le site Web <http://www.st-ferreol.fr/-Comite-des-Fetes-.html>

Associations, ce bulletin municipal est aussi le vôtre. Nous souhaitons que vous participiez et utilisiez le bulletin municipal pour informer et communiquer aux San-Ferrois. Nous vous invitons dès à présent à nous faire parvenir vos articles pour le prochain bulletin qui est prévu pour la fin de l'année. Date limite de réception des articles le 15 octobre.

## AGENDA

### COMITE DES FETES :

Fête du Village le samedi 21/06/08

Foire au boudin le samedi 22/11/08

### BASKET :

Concours de Pétanque le vendredi 20/06/08 à 19 heures

Bal du Basket le 22/11/08

### FOOTBALL :

Concours de Pétanque le samedi 05/07/08

### École des CHATAIGNIERS :

Fête de l'école le samedi 28/06/08

### BOULE AMICALE DU PIEMONTOIS :

Concours de Pétanque le dimanche 06/07/08

Challenge Teyssier le samedi 19/07/08

Concours Mixte ouvert aux non licenciés le dimanche 27/07/08

Challenge de la municipalité le samedi 02/08/08

Concours de Pétanque le dimanche 31/08/2008

### TENNIS : (Pas de date précise arrêtée)

Tournoi interne fin juin suivi d'un repas

Passage des Balles pour les enfants courant juin (comme les flocons en ski)

### EDUCATION CANINE :

Concours Agility : le 28/09/08

### AMICALE DES DONNEURS DE SANG :

Don du sang le mercredi 12/11/08

### TELETHON :

le vendredi 05/12/08 au soir et la journée du samedi 06/12/08

### NOUVEAU SITE WEB

<http://www.st-ferreol.fr>

Le site officiel de la commune existe depuis quelques années. Nous nous sommes engagés à en faire un véritable outil de communication à l'usage des San-Ferrois. Il a d'ores et déjà reçu un premier lifting avec de nombreuses mises à jour. Mais nous oeuvrons pour y ajouter des fonctionnalités afin de rendre les associations, les écoles, les commerçants, artisans et les san-ferrois participatifs.

Retrouvez toute l'actualité et faites part de vos remarques sur ce que vous souhaiteriez voir abordé par le biais d'un courriel à [webmaster@st-ferreol.fr](mailto:webmaster@st-ferreol.fr)

## ECOLES

### Classe Piscine

Les élèves des classes de CP/CE1 et CE1/CE2 de l'école publique de St Ferréol ont participé à une classe piscine du 13 au 20 mai.

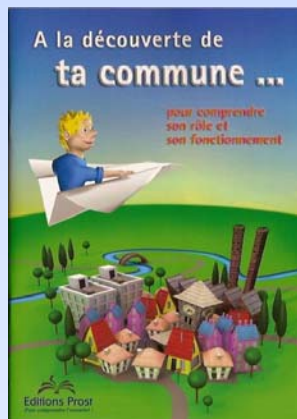
Les enfants, accompagnés par leurs enseignantes Mmes Dollé et Brunel et par des parents d'élèves, ont profité de ces 5 journées à la piscine de Dunières pour apprendre à nager ou à se perfectionner.

Cette activité a été financée par les familles, la commune et l'APE pour un coût total de 1312 €.



Le 23 mai dernier, la municipalité en compagnie de la Gendarmerie a remis le permis piéton aux élèves des classes de CE2 des deux écoles. A cette occasion, un goûter était organisé salle Catherine Courbon par la municipalité et chaque enfant a reçu une casquette offerte

par la communauté de communes.



La municipalité de Saint Ferréol a également remis à chaque enfant un ouvrage « A la découverte de la commune » pour découvrir le fonctionnement d'une commune.

Vous pouvez retrouver les informations complètes sur ce permis piéton sur le site <http://www.permispieton.com/>.

## DEPART A LA RETRAITE DE JACQUELINE BOUTES

Nous tenons à saluer et à remercier Jacqueline BOUTES pour ses 29 années de collaboration au sein de l'école publique des Châtaigniers en tant qu'aide maternelle (ATSEM).

Jacqueline a demandé à faire valoir ses droits à la retraite. Très appréciée des enfants, tous (même les plus grands) y sont allés de leur larme à l'occasion du dernier jour de travail de Jacqueline en leur compagnie en avril dernier.

Jacqueline s'arrête définitivement en juillet donc rendez-vous est pris avec les parents, les enfants et l'équipe pédagogique lors de la fête annuelle de l'école le 28 juin

## BIENVENUE AUX 2 NOUVEAUX COMMERCANTS

Bar les « Quatre chemins »

Bar pub restaurant « le vingt'n'œuf »



Sébastien

Rachel et Jess